

I. Grotius

Repères

- 1583 : naissance de Grotius à Deft (Provinces-Unies)
- 1606 : *De jure praede* (« Le Droit de prise »)
- 1625 : *De Jure belli et pacis* (« Du droit de la guerre et de la paix »)
- 1651 : adoption de l'Acte de navigation par la Grande-Bretagne

Huig de Groot, ou Grotius, naît à Deft (Provinces-Unies) en 1583. Citoyen de la jeune République des Provinces-Unies, il est considéré comme l'initiateur du droit international moderne. Juriste et avocat de formation, il travaille tout d'abord pour la Compagnie hollandaise des Indes orientales. À ce titre, il compose un premier ouvrage, *De Jure praede* (« Le Droit de prise »), en 1606, dans lequel il justifie juridiquement le droit de prise des navires ennemis par la Compagnie des Provinces-Unies.

Très marqué par les atrocités et les engagements sans nuances de la guerre de Trente Ans, il compose, en 1625, un de ses ouvrages majeurs, *De Jure belli et pacis* (« Du droit de la guerre et de la paix »). Il se prononce alors, en vertu des principes du droit naturel, pour la référence à un droit commun minimal pour toutes les nations. Il élabore également la théorie de ce qui peut, selon lui, constituer une « guerre juste ».

Dans son ouvrage *Mare liberum* (« Mers libres »), Grotius se révèle comme le premier théoricien du droit de la mer : son influence se fait encore largement ressentir aujourd'hui, comme ce fut le cas lors de la signature de la convention de Montego Bay en 1982. Pour Grotius, la mer – et plus particulièrement la haute mer – est par excellence un espace international, qui ne peut être appropriable par aucun État en particulier. Tous les navires, quelle que soit leur nationalité, doivent par conséquent pouvoir utiliser la haute mer sans entraves. En fait, la vision particulière de Grotius du droit de la mer est en bonne partie inspirée par son attachement aux intérêts des Provinces-Unies. En effet, la jeune république vient directement concurrencer la puissance maritime de la Grande-Bretagne. Armée d'une puissante flotte tant militaire que commerciale, la couronne britannique entend en effet établir sa souveraineté sur un domaine maritime le plus vaste possible, notamment à partir de son contenant géographique insulaire. C'est pourquoi Grotius défend l'idée d'une large liberté des mers, supposant, autant que possible, de consacrer le caractère international de la haute mer. Ce contentieux conduira les Britanniques à adopter, en 1651, l'Acte de navigation, interdisant l'utilisation de ses eaux territoriales par des navires étrangers.

Bâtissant une théorie de l'État, Grotius établit qu'aucune cession ou annexion territoriale ne peut avoir lieu sans le libre consentement des populations intéressées. Ce principe sera appliqué au XX^e siècle par la Société des Nations lors de référendums portant sur le sort de territoires tels que la Sarre. Grotius est à cet égard tout particulièrement influencé par la doctrine du droit naturel, qui selon lui fait qu'« une action est moralement honnête ou malhonnête selon la convenance ou la disconvenance nécessaire qu'elle a avec la nature raisonnable et sociale de l'homme ». Pour Grotius, quels que soient les

époques et les lieux, le droit naturel, directement relié à la volonté divine, doit demeurer immuable. C'est à cet effet que du droit naturel doit naître, au plan international, le « droit des gens », ce qui suppose la protection des individus en tout lieu, quelle que soit leur appartenance nationale. Cette logique est une première fondation du droit international privé. Les États doivent par conséquent, au-dessus de leur souveraineté même, reconnaître la primauté du droit naturel et du droit des gens.

Bibliographie

- Lucien Bély, *L'invention de la diplomatie. Moyen Âge, Temps Modernes*, PUF, 1996.
Raymond Aron, *Guerres et paix entre les nations*, Calmann-Lévy, 2004.
Peter Haggenmacher, *Grotius et la doctrine de la guerre juste*, PUF, 1983.
Alfred Dufour et Peter Haggenmacher, *Grotius et l'ordre juridique international*, Payot, 1985.

2. Ratzel (Friedrich)

Repères

- 1844 : naissance de Friedrich Ratzel
- 1877 : *Géographie politique*
- 1890 : engagement dans la Ligue pangermaniste
- 1895 : *Étendue des espaces politiques*
- 1901 : *L'espace vital*

Friedrich Ratzel (1844-1904) est considéré non seulement comme le précurseur de la pensée stratégique allemande, mais aussi comme un des tout premiers initiateurs de la géopolitique. Influencé par la pensée de Darwin, Ratzel s'inscrit pleinement dans la Weltpolitik de Guillaume II. Pour lui, la vocation internationale de l'Allemagne ne doit plus s'exprimer exclusivement sur le pré carré européen, mais trouver une dimension mondiale.

Ainsi est-il décrit quant à ses ambitions par Aymeric Chauprade dans *Géopolitique. Constantes et changements dans l'histoire* :

« Allemand nationaliste comme en témoigne son engagement en 1890 dans la Ligue pangermaniste, ainsi que dans les rangs du Parti national-libéral, Ratzel fut aussi un défenseur acharné du colonialisme. Membre fondateur du Kolonialverein – Comité colonial –, il s'opposa à la vision exclusivement continentale de Bismarck. Pour lui, l'Allemagne devait, au même titre que la France ou l'Angleterre, disposer d'un empire colonial, faute de ne pouvoir assurer un rayonnement mondial. Le géographe contribua à élaborer la carte de l'Afrique, encore mal connue à son époque, et rédigea de nombreux ouvrages et articles sur la question coloniale allemande, notamment autour de l'année 1885, au cours de laquelle le congrès de Berlin décida du partage de l'Afrique entre les puissances européennes ».

Dans son *Étendue des espaces politiques*, publiée en 1895, F. Ratzel prône, à l'encontre des mouvements politiques, diplomatiques et idéologiques, le rapprochement des nations européennes. Soulignant, selon lui, l'étroitesse des frontières européennes, il pense que seuls les grands ensembles géopolitiques peuvent véritablement accéder à la puissance.

Prenant pour modèle la Grande-Bretagne et son vaste empire colonial, Ratzel souhaite faire de l'Allemagne une puissance maritime et navale. Il se fera en cela un des meilleurs défenseurs du programme de l'amiral Tirpitz.

Dans son ouvrage fondamental, *Géographie politique*, publié en 1887, F. Ratzel établit que toute ambition géopolitique doit en premier lieu se fonder sur la constitution d'un « État organique ». L'État organique, selon lui, s'établit sur la maîtrise d'un espace conséquent par un peuple, dont les liens ethniques ne semblent pas nécessaires (contrairement à la conception traditionnelle allemande du « Volksgeist » défendue par Herder). Cette vision sera précisée en 1901 dans un nouvel ouvrage, *L'Espace vital* (« Lebensraum » en Allemand). Ratzel explique plusieurs caractéristiques de l'expansion spatiale des États :

la culture des États est selon lui un facteur favorisant la croissance matérielle des États, accompagnée par la croissance économique et l'expansion commerciale ; l'intérêt des États ambitieux est d'associer ou d'incorporer à leur projet des États de dimension plus modeste ; les États doivent rechercher une expansion permanente visant à leur assurer la maîtrise d'espaces plus riches pour permettre leur croissance démographique continue ; une hiérarchie entre les civilisations [nda : darwinisme oblige] explique les tendances permanentes à l'expansion des États les plus solides.

La théorie de l'« espace vital » (« Lebensraum ») théorisée par Friedrich Ratzel va servir de référence aux projets et aux ambitions politiques les plus extrêmes en Allemagne, à commencer par l'idéologie national-socialiste. On ne saurait cependant assimiler Ratzel à un précurseur du nazisme. Ses théories recourent celles des impérialistes européens du XIX^e siècle, et ne mettent nullement en avant une quelconque idéologie de supériorité raciale.

Bibliographie

François Ewald, *La géographie politique*, Fayard, 1987.

Karl Haushofer, *De la Géopolitique*, Fayard, 1986.

3. Waltz (Kenneth)

Repères

1979 : *Théorie de la politique internationale*

Kenneth Waltz est un des plus éminents représentants de l'École réaliste de la pensée stratégique américaine. Dans ses principaux ouvrages – *Theories of International politics* en premier lieu –, K. Waltz établit que l'interaction, la compétition entre les différents États norment les relations internationales.

Comme le souligne Aymeric Chauprade dans son ouvrage *Géopolitique. Constantes et changements dans l'histoire*, « il y aurait donc prééminence de la géopolitique sur l'idéologie, puisque les acteurs étatiques n'agiraient pas en fonction de l'idéologie mais pour leur propre survie et l'extension de leur influence. Lorsque les États accordent la priorité à l'idéologie sur leur survie, Waltz constate qu'ils échouent et que leur puissance diminue. Le géopoliticien cite l'exemple des États-Unis, qui, chaque fois qu'ils lancèrent une intervention au motif de l'idéologie et non par pur intérêt stratégique, échouèrent faute de pouvoir mobiliser les ressources nécessaires. La guerre menée au Vietnam est, selon Waltz, l'exemple même d'une guerre qui était plus idéologique que stratégique et ne pouvait alors mener au succès. De même l'URSS n'aurait pas survécu aussi longtemps si elle avait tenu l'idéal de la révolution pour supérieur à l'intérêt de l'État ».

On l'a bien compris : Waltz se définit en opposition complète avec les thèses idéalistes d'un Francis Fukuyama, qui envisage la « fin de l'histoire » par l'extension à l'infini de la démocratie dans le monde.

Pour Waltz – qui rejoint ici la conception de Kissinger, découlant de son observation du système européen mis en place par le congrès de Vienne et les systèmes d'alliances bismarckiens –, la paix ne peut se concevoir qu'à partir de l'équilibre des forces étatiques.

K. Waltz distingue deux types de systèmes d'alliances. Le type « centripète » (« bandwaggoning ») consiste à se rallier à une puissance mondiale ou régionale dominante ; le type « centrifuge » (« balancing ») consiste à contrebalancer la puissance dominante par l'alliance avec d'autres puissances d'égale ou de plus faible valeur.

Bibliographie

Henry Kissinger, *Diplomatie*, Fayard, 1996.

Kenneth Waltz, *Theories of international politics*, Addison Wesley, 1979.

4. Brzezinski (Zbigniew)

Repères

1977-1981 : conseiller du président américain Jimmy Carter

1981 : professeur à la John Hopkins University

1997 : *Le grand échiquier*

Zbigniew Brzezinski a été conseiller à la sécurité du président Jimmy Carter de 1977 à 1981. Par la suite, il devient expert au Center for Strategic and International Studies et professeur à la John Hopkins University.

Pour Z. Brzezinski, le principal défi pour les États-Unis est constitué par le vaste ensemble continental eurasiatique. Et, au centre de ce bloc se trouve la Russie, qu'il faut isoler, voire contenir en mettant la main sur ses marches traditionnelles. Ainsi s'exprime-t-il dans son ouvrage de référence, *Le grand échiquier* :

« Pour l'Amérique, l'enjeu géopolitique principal est l'Eurasie. Depuis cinq siècles, les puissances et les peuples du continent qui rivalisent pour la domination régionale et la suprématie globale ont dominé les relations internationales. Aujourd'hui, c'est une puissance extérieure qui prévaut en Eurasie. Et sa primauté globale dépend étroitement de sa capacité à conserver cette position [...]. L'heure est venue pour les États-Unis de formuler et de mettre en place une géostratégie d'ensemble à long terme concernant l'Eurasie. Cette nécessité résulte de l'interaction de deux réalités fondamentales : l'Amérique est désormais la seule superpuissance mondiale, et l'Eurasie la scène centrale de la planète. De ce fait, la redistribution des pouvoirs sur le continent eurasiatique revêtira une importance capitale pour la suprématie américaine dans le monde et l'histoire future des États-Unis [...]. Les incertitudes quant à l'avenir de la Russie sont encore plus grandes et les perspectives d'évolution positive assez sombres. Aussi est-il impératif pour les États-Unis de créer un contexte géopolitique favorable à l'assimilation de la Russie dans un cadre plus large de coopération européenne. Cela encouragerait l'indépendance et l'autonomie de ses voisins nouvellement souverains [...]. »

L'accent doit par conséquent être mis sur une extension la plus large possible de l'Alliance atlantique vers l'est, y compris vers les anciennes républiques soviétiques. À l'extrémité du bloc eurasiatique, il faudra également conforter les alliés traditionnels : la Corée du Sud et le Japon.

Brzezinski est également le promoteur de l'engagement des États-Unis dans le nouveau « Grand jeu » en Asie centrale. Pour lui, la périphérie de la mer Caspienne est encore plus importante que le Proche-Orient :

« L'avenir de l'Asie centrale pourrait bien être déterminé par un ensemble de circonstances encore plus compliquées. En effet, le sort des États qui la composent, d'une part, dépend de l'interaction complexe des intérêts russes, turcs, iraniens et chinois, et, d'autre part, commande de savoir jusqu'à quel point les États-Unis exigeront de la Russie, comme condition préalable à une bonne entente américano-russe, qu'elle respecte l'indépendance des nombreux États. La réalité de ces interactions exclut que les acteurs géostratégiques concernés forment des objectifs tels que la construction d'un

empire ou la détention d'un monopole. En réalité, il s'agit de choisir entre un équilibre régional subtil, qui permettrait d'intégrer progressivement la région à l'économie mondiale naissante tandis que les États s'affirmeraient et adopteraient vraisemblablement une identité islamique plus marquée, et un conflit ethnique, un morcellement politique et, sans doute, une guerre ouverte le long de la frontière méridionale avec la Russie. Parvenir à un équilibre pour ensuite le consolider doit être l'objectif majeur de la géostratégie américaine globale en Eurasie. »

C'est pourquoi, selon Brzezinski, les États-Unis doivent avant tout prendre garde à un regroupement d'États majeurs du bloc eurasiatique défiant leur influence :

« Un scénario présenterait un grand danger potentiel : la naissance d'une grande coalition entre la Chine, la Russie et peut-être l'Iran, coalition « anti-hégémonique » unie moins par des affinités idéologiques que par des rancunes complémentaires. Similaire par son envergure et sa portée au bloc sino-soviétique, elle serait cette fois dirigée par la Chine. Afin d'éviter cette éventualité, aujourd'hui peu probable [nda : l'auteur s'exprime alors en 1997...], les États-Unis devront déployer toute leur habileté géostratégique sur une bonne partie du périmètre de l'Eurasie, et, au moins, à l'Ouest, à l'Est et au Sud. »

Dix ans après, les prémonitions de Zbigniew Brzezinski semblent s'être réalisées : les États-Unis piétinent en Asie centrale, l'axe Moscou-Pékin ne cesse de se renforcer, assurant, à l'égard de l'Iran, des résolutions *a minima* au Conseil de sécurité de l'ONU sur la question du nucléaire.

Bibliographie

Zbigniew Brzezinski, *Le grand échiquier*, Fayard, 1997.

5. Huntington (Samuel)

Repères

1993 : article sur « Le Choc des civilisations » dans la revue *Commentary*
 1996 : *Le Choc des civilisations*
 2004 : *Qui sommes-nous ?*, ouvrage de réflexion sur l'identité américaine
 24 décembre 2008 : décès de Samuel Huntington

De nationalité américaine, Samuel Huntington était professeur de Relations internationales à l'Université de Harvard, où il dirige notamment le John M. Olin Institute for Strategic studies. Sous l'Administration Carter, il a appartenu au Conseil National de Sécurité, placé directement sous la tutelle de la Maison-Blanche. Il fut un des fondateurs de la revue de géopolitique *Foreign Policy*.

C'est durant l'été 1993 que le nom de Samuel Huntington entre véritablement dans le débat géostratégique mondial. Il publie à cette période un article dans la revue *Foreign Affairs* intitulé « The Clash of civilizations ? », traduit quelques mois plus tard en français dans la revue *Commentaire* sous le vocable « Le Choc des civilisations ? »

La thèse de Samuel Huntington est venue porter au plus haut point la contradiction aux vues de Francis Fukuyama sur « La fin de l'histoire et le dernier homme ». À tel point qu'à l'égal de ce dernier, Samuel Huntington a repris la plume pour donner de ses arguments une présentation in extenso dans un ouvrage, *The Clash of civilizations and the remaking of world order*, publié en 1996, et traduit en français l'année suivante.

Pour S. Huntington, « l'approche civilisationnelle peut aider à comprendre la politique globale à la fin du XX^e siècle et au début du XXI^e ». Sa thèse essentielle, c'est « le fait que la culture, les identités culturelles qui, à un niveau grossier, sont des identités de civilisation, déterminent les structures de cohésion, de désintégration et de conflits dans le monde de l'après guerre froide ».

Ainsi, « pour la première fois dans l'histoire, la politique globale est à la fois multipolaire et multicivilisationnelle [...]. Dans le monde de l'après guerre froide, les distinctions majeures entre les peuples ne sont pas idéologiques, politiques ou économiques. Elles sont culturelles. Les peuples et les nations s'efforcent de répondre à la question fondamentale entre toutes pour les humains : qui sommes-nous ? Et ils y répondent de la façon la plus traditionnelle qui soit : en se référant à ce qui compte le plus pour eux. Ils se définissent en terme de lignage, de religion, de langue, d'histoire, de valeurs, d'habitudes et d'institutions. Ils s'identifient à des groupes culturels : tribus, ethnies, communautés religieuses, nations et, au niveau le plus large, civilisations. Ils utilisent la politique non pas seulement pour faire prévaloir leur intérêt, mais pour définir leur identité. On sait qui on est seulement si on sait qui on n'est pas. Et, bien souvent, si on sait contre qui on est. »

À terme, Samuel Huntington va même jusqu'à poser le postulat d'un dépassement de l'État-nation par de plus vastes espaces civilisationnels. Il cite notamment ceux-ci